



JOURNAL DE LOUIS-LABERGE

Le 1^{er} octobre 2021



Chers parents, le mois de septembre est derrière nous et aucune classe n'a été fermée au cours de ce premier mois. Dans le contexte actuel, nous nous en réjouissons et nous tenons à souligner la rigueur de tout le personnel et des élèves au respect des multiples mesures sanitaires !

Les orientations actuelles nous précisent que si un cas est déclaré en classe du préscolaire, le groupe bascule en enseignement à distance car le masque de procédure pédiatrique n'est pas utilisé pour ces élèves. Pour ce qui est du primaire, un élève qui est positif à la Covid-19 est retiré du groupe, mais il n'y a pas fermeture automatique. Il doit y avoir au moins 2 élèves positifs dans le groupe. De plus, l'enquête doit démontrer que la transmission a eu lieu à l'école afin de fermer le groupe. Si jamais nous avons à fermer une classe, les parents du groupe recevront l'information par courriel. Un membre de l'équipe communiquera par téléphone suite à l'envoi des informations par courriel. Il est à noter que la décision de fermer un groupe appartient à la Santé publique et non à l'école.

En ce qui a trait aux tests rapides, vous recevrez sous peu l'information directement par courriel du Centre de services scolaire.

Les élèves de l'éducation **préscolaire**, utilisant le **transport scolaire**, devront, à partir de lundi, porter le masque à l'intérieur des autobus scolaires et berlines. Cette mesure préventive vise aussi à éviter les ordonnances d'isolement ou les fermetures de classe en raison d'un contact avec un cas de COVID-19 durant le transport scolaire.

À cet égard, des masques d'intervention pédiatriques seront distribués aujourd'hui à ces élèves du préscolaire. Si le masque d'intervention fourni à l'élève est trop grand pour lui, il est possible de l'ajuster en réduisant la longueur des élastiques à l'aide de nœuds pour que celui-ci couvre bien son nez et sa bouche.

Conseil d'établissement

Le 7 septembre dernier, lors de l'assemblée générale de parents, s'est tenue l'élection des membres du conseil d'établissement. Trois parents ont été élus au conseil pour un mandat de deux ans : Michel

Ayotte, Mylaine Pouliot et Audrey Lecours. Ils se joignent aux parents qui poursuivent leur mandat : Jonathan Noël, Mylène Desrosiers et Joëlle Wallen. Du côté du personnel de l'école, les membres sont les suivants : Tania Allen, Marilyn Phipps, Marie-Claude Houle, Annie Bastien, Cécile Therrien et Robin Lafleur-Leblanc. Audrey-Eve Tremblay sera la substitut.

Nous les félicitons et en profitons pour remercier tous les membres du conseil de leur précieuse implication au sein de l'école.



L'importance de la ponctualité

En ce début d'année scolaire, nous constatons plusieurs retards à chaque jour. La ponctualité est une valeur sûre à enseigner à nos enfants dès leur jeune âge et qui leur sera utile tout au long de leur vie. Merci de collaborer avec nous dans leur éducation.

L'heure d'arrivée le matin est à 8 h 15 et celle de l'après-midi est à 12 h 52. N'oubliez pas que les élèves doivent utiliser la porte du secrétariat seulement s'ils sont en retard.

Voici les bienfaits d'être à l'heure dans la vie étudiante :

- Être accueilli par l'enseignant et ses pairs ;
- Profiter de l'annonce du déroulement du cours et des différentes activités pédagogiques de la journée (**diminution du stress**);
- Bénéficier du retour sur les activités précédentes, des consignes et des explications des tâches à réaliser (**éviter ainsi les dérangements auprès des autres élèves pour savoir ce qui a été dit**).

Objets perdus

Les objets perdus sont en grand nombre avec le retour du temps plus frais. Des images sont présentes dans un autre document. Soyez attentifs à ce qui pourrait appartenir à votre enfant. Les vestes sont séparées par COULEUR. Les items se retrouvent au

vestiaire des objets perdus, chaque couleur est séparée dans des cases différentes. Merci de montrer les photos à vos enfants et ils pourront venir récupérer leurs effets.

Les vestes sont NUMÉROTÉES et disposées dans des cases. Les souliers sont aussi en grand nombre, de même que les gourdes.

N'oubliez pas que la meilleure façon pour que vos enfants retrouvent leurs effets est d'utiliser les étiquettes « Colle à moi ». Les items étiquetés sont redonnés directement à l'enfant dans sa classe par une bénévole.

Les médicaments à l'école



Saviez-vous qu'il est interdit pour un enfant d'avoir en sa possession un médicament pour soulager la fièvre (Tylenol), les allergies (Benadril), ou encore des pastilles?

L'école doit respecter des consignes précises en provenance de l'agence de la santé publique et, parmi les directives, il est exclu de permettre à un enfant de posséder un médicament à l'exception des pompes pour traiter l'asthme et les *EpiPen* pour les réactions anaphylactiques.

Une pilule trouvée dans un sac d'école ou une boîte à lunch par un autre élève peut être confondue avec une friandise...l'école accueille des enfants de 5 ans qui ne font pas la différence, alors soyons vigilants. Pour toute question, adressez-vous à la secrétaire ou rendez-vous sur le site de la commission scolaire, dossier *Sain et sécuritaire*, onglet *Parents*.

Trucs pour la période de devoirs et leçons

Ils ne sont pas miraculeux, mais ils permettent parfois de rendre plus efficace la période devoirs et leçons. Voici quelques trucs à mettre en place à la maison:

- ✓ Établir une routine (faire les devoirs et les leçons à la même heure tous les jours, de préférence avant le souper)
- ✓ Réduire les sources de bruits



- ✓ Répartir le plan de travail sur tous les soirs de la semaine
- ✓ Pratiquer ce qui doit être mémorisé à tous les jours, l'information s'imprègne mieux ainsi
- ✓ Limiter la durée de cette période en fonction de l'âge de l'enfant
- ✓ Accompagner l'enfant même s'il est au 3e cycle. Cela ne veut pas dire que vous devez vous asseoir à côté de lui, votre présence à proximité et votre support suffisent
- ✓ Ne pas insister sur les difficultés, encourager les efforts et les réussites.

Fête de l'Halloween

Le 29 octobre, nous soulignerons l'incontournable fête d'octobre, la fête de l'Halloween.

Tous les élèves peuvent venir à l'école costumés dès le matin. Le costume doit permettre à l'enfant de se déplacer de façon sécuritaire et être exempt de symbole de violence.



Salutations!

Francis Drouin
Directeur

Jean-Sébastien Fagnant
Directeur adjoint

Carolyne Desaulniers
Directrice adjointe